



Budget 2018

LES CONTRIBUABLES D'ASBESTOS SERONT ENCORE EPARGNES CETTE ANNEE

Baisse du taux de taxation résidentiel de 4 %

Asbestos, le 18 décembre 2017 – C'est avec une grande fierté que monsieur le maire suppléant Jean Roy, a déposé les prévisions budgétaires de la Ville d'Asbestos pour l'année 2018 lors d'une séance spéciale du Conseil tenue le 18 décembre. Le budget prévoit une baisse du taux de taxation résidentiel de 4% afin de maintenir le compte de taxe moyen au même niveau que l'an dernier.

Le budget adopté présente des dépenses et des revenus équilibrés de **10 138 570 \$** soit 2 541 440 \$ de moins que l'an dernier. La baisse des dépenses et revenus est directement liée aux travaux d'infrastructures en moins cette année. Les revenus liés à la taxe foncière totalisent 6 674 290 \$, ce qui représente 66% des revenus. Le reste vient de différentes sources dont une péréquation pour un montant de 1 491 330 \$ soit 152 030 \$ de plus qu'en 2017.

Le budget 2018, prévoit le maintien des tarifs liés aux matières résiduelles alors que le tarif pour la Sûreté du Québec a été augmenté de 10 \$.

Pour sa part, la tarification pour les immeubles du secteur de Trois-Lacs, qui sert à financer les travaux de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs (RIRPTL), est maintenue. La contribution de la Ville d'Asbestos à la RIRPTL qui est de l'ordre de 96 000 \$ par année est la même depuis 2006. Il s'agit de plus de 1,2 M\$ d'investis dans la protection du lac Trois-Lacs au fil des ans. Le budget 2018, comprend également une contribution pour un montant de 20 000 \$ auprès de l'Association des riverains du lac Trois-Lacs afin de réaliser la troisième année du projet d'arrachage des herbiers aquatiques.

Le 1^{er} janvier 2018, un nouveau rôle d'évaluation entrera en vigueur. Les valeurs pour les résidences ont augmenté en moyenne de 3,9 % alors que pour les immeubles commerciaux la hausse est de 3.00 %. Dans le cas des immeubles industriels, la situation est particulière puisque les installations de Mine Jeffrey ont connu une baisse de l'ordre de 93 % et un reclassement des valeurs industrielles versus les usages a été réalisé.

La richesse foncière imposable est passée de 350 712 300 \$ en 2017 à 357 213 600 \$ en 2018. Il s'agit d'une hausse de 6 501 300 \$ (1.9 %). La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale à Asbestos en 2018 est de **115 585 \$**.

Après une année 2017 particulièrement riche en travaux de toutes sortes, l'année 2018 sera une année de consolidation pour conclure les projets de 2017 et pour préparer les travaux en attendant l'arrivée des prochains programmes de subvention. De plus, avec l'élection d'un nouveau conseil en novembre dernier, un exercice de planification stratégique sera réalisée en début d'année.

Pour l'année 2018, la Ville d'Asbestos prévoit quand même des investissements de 2 636 330 \$ en immobilisation de toutes sortes. Ainsi on prévoit entre autres réaliser les projets suivants :

- Installer un système de déshydratation à l'usine d'épuration;
- Aménager un centre d'entraînement pour les pompiers à la caserne incendie;
- Doter le service de sécurité incendie d'équipements spécialisés et de formation en vue de l'arrivée des entreprises liées au magnésium;
- Refaire une partie de la rue Doyon dans le secteur St-Barnabé si la demande de subvention au PIQM est acceptée;
- Implanter des compteurs d'eau pour les immeubles industriels, commerciaux et institutionnels.
- Refaire une partie du boulevard Simoneau;
- Refaire une partie de la rue Chassé;
- Relocaliser ou réaménager l'écocentre;
- Refaire la toiture de la salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies;
- Améliorer le système d'inscription en ligne pour les activités de loisirs.

« La Ville d'Asbestos est en bonne santé financière et elle désire maintenir le cap dans son objectif de présenter un compte de taxe compétitif par rapport aux autres municipalités. Ce budget démontre notre engagement en tant que conseil municipal à poursuivre les améliorations aux infrastructures, à améliorer le niveau de qualité de vie et à offrir des services à la hauteur des exigences des citoyens d'Asbestos, et ce au meilleur coût possible », a fait valoir M. Roy. « Nous avons le défi de concilier les priorités municipales avec les ressources financières disponibles, et ce, sans augmenter davantage le fardeau des générations futures. Nous pouvons dire encore une fois mission accomplie pour l'année 2018. »

- 30 -

Source : Georges-André Gagné, directeur général
Ville d'Asbestos
Téléphone : 819 679-3668